

Fête de la Nature

A la découverte de la rivière et de ses habitants

25 mai 2019 à 10h30 au pont de Sainte-Marie-sur-Ouche (21410) en rive droite de l'Ouche

Prévoir une tenue appropriée selon la météo et si possible des bottes pour aller dans la rivière

Repas tiré du sac – barbecue à disposition

A l'occasion de la semaine de la fête de la Nature 2019, la DR Bourgogne-Franche-Comté de l'**Agence française pour la biodiversité** organise avec différents partenaires un événement le **25 mai 2019** afin de **faire découvrir la rivière et les êtres vivants qui la peuplent**.

L'objectif est d'offrir au public des **animations au bord de la rivière Ouche**, très connue des dijonnais car traversant l'agglomération, afin de **faire découvrir la rivière**, les **animaux** qui la peuplent, la sensibilité du milieu vis-à-vis des pressions s'exerçant dessus. Ces animations seront organisées autour différents ateliers qui sont :

Démonstration de pêche électrique par une équipe de professionnels de l'AFB.

Les gens pourront découvrir cette technique, mais aussi voir les poissons de la rivière, s'initier à leur reconnaissance, leur mesure et leur pesée. Les agents de l'AFB pourront expliquer la répartition des poissons dans la rivière et leur signification écologique...



La pêche électrique, C'est quoi et ça sert à quoi ?

La pêche à l'électricité est une méthode active de capture du poisson en rivière, sans danger pour la faune. Cette technique met en œuvre un champ électrique local (en courant continu) entre deux électrodes alimentées par un générateur. La cathode reste fixe dans la rivière tandis que l'anode est manipulée par un opérateur. Le rayon d'efficacité autour de l'anode est d'environ deux mètres et dans ce périmètre, les poissons sont irrésistiblement attirés puis capturés à l'aide d'une épuisette. Une fois hors du champ électrique, le poisson peut repartir sans dommage. Cette méthode permet donc de capturer une partie des poissons de la rivière et selon la mise en œuvre de protocoles d'échantillonnage définis, d'estimer les abondances de chaque espèce présente dans la rivière. Elle constitue donc un outil efficace de diagnose de l'état de santé des peuplements. La pêche à l'électricité présente des risques pour l'Homme et ne doit donc être employée que par des professionnels formés et protégés avec des équipements adéquats (pantalon de pêche et gants isolants notamment). Cette pratique est encadrée par différents textes réglementaires, notamment l'arrêté ministériel du 2 février 1989 ; elle ne peut être mise en œuvre que par des personnels directement autorisés par un arrêté préfectoral. Les données issues de ces pêches électriques permettent, en plus de la connaissance générale sur les espèces, leur répartition et leur dynamique, d'étayer des procédures de police dans le cas de pollution, de travaux en cours d'eau. Ces données permettent également des réflexions à plus large échelle comme les travaux sur la définition des cours d'eau.

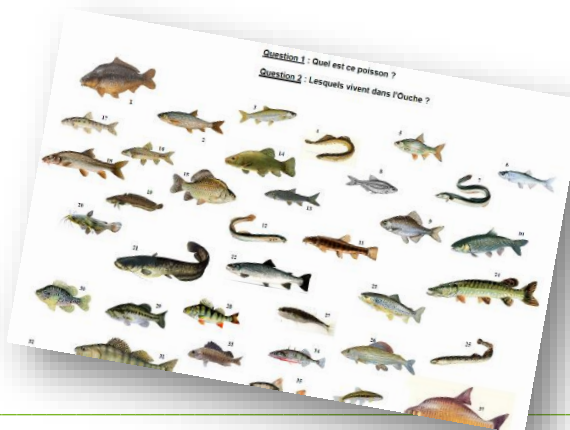
Observer le fond de la rivière et rechercher des insectes aquatiques

L'AFB mettra à disposition des **aquascopes** afin que les participants puissent observer le fond de la rivière et rechercher des larves d'insectes ou les crustacés aquatiques. L'AFB mettra également à disposition **un filet surber** pour montrer comment réaliser des prélèvements scientifiques d'invertébrés permettant leur dénombrement et l'évaluation de la qualité biologique d'une rivière. **Loupe binoculaire** et **clé de détermination** des macroinvertébrés seront mis à disposition.



Connaitre la rivière et ses poissons

L'AFB dispose de différents supports concernant les poissons, en particulier ceux de l'Ouche, permettant de mettre en œuvre des petits quizz à destination des participants (quels sont les poissons de la rivière, comment les reconnaître, le cycle de vie de chaque espèce).

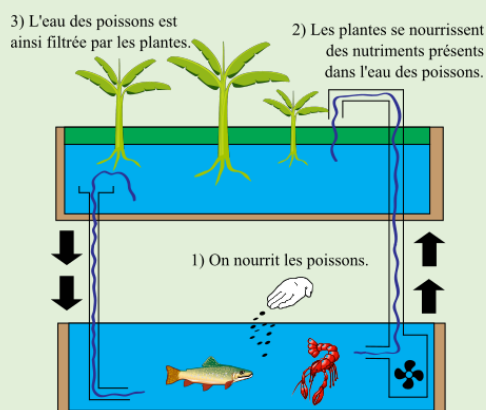


Découvrir l'Aquaponie

Deux services civiques de l'association **Unis-Cité** seront présents pour présenter leur projet de micro ferme aquaponique pédagogique mené dans le cadre du programme « Rêve et Réalise ».

L'aquaponie, C'est quoi et ça sert à quoi ?

L'aquaponie, c'est la culture de plantes dans de l'eau couplée à un élevage de poissons. Cet ensemble forme un écosystème vertueux.



L'aquaponie vise à recréer un écosystème naturel productif dans lequel plantes et poissons sont destinés à l'alimentation humaine. La force de l'aquaponie est de pouvoir produire de la nourriture de qualité, sans accès à du sol et au plus près du consommateur. L'aquaponie représente une des solutions envisageables pour aider à l'autonomie alimentaire des villes de demain.

Parcours en canoé Kayak

L'ASCKA, partenaire privilégié de la manifestation met à disposition gratuitement des canoé kayak tout au long de la journée afin de pouvoir évoluer sur un parcours entre l'Ouche et le canal de Bourgogne et découvrir la rivière, sa bande rivulaire et les espèces qui l'habitent. (Prévoir des chaussures pour aller dans l'eau pour cette activité de type vieilles basket). Les enfants seront accompagnés d'adultes et tous devront savoir nager.

L'ensemble de ces animations se dérouleront sur une journée **au pont de Sainte Marie sur Ouche en rive droite de la rivière**, seront ponctuées par un repas tiré du sac et seront épaulées par la logistique de l'ASCKA et l'association Saint Laurent de Mesmont, mettant à disposition pour un moment de convivialité des barnums (selon la météo), des écocup et des barbecues.

La commune de Sainte Marie sur Ouche, localité où se déroule l'évènement est partenaire de l'opération.

Le SBO assure la publicité de l'évènement auprès de ses adhérents (communautés de communes et communes).

Contacts :

Julien BOUCHARD – INGENIEUR PRODUCTION ET VALORISATION DES CONNAISSANCES (AFB Direction Régionale Bourgogne-Franche-Comté) :
julien.bouchard@afbiodiversite.fr / 06.30.14.64.91

Les partenaires :



L'Agence française pour la biodiversité est un établissement public du ministère de la Transition écologique et solidaire. Elle exerce des missions **d'appui à la mise en œuvre des politiques publiques** dans les domaines de la **connaissance**, la **préservation**, la **gestion** et la **restauration de la biodiversité des milieux terrestres, aquatiques et marins**. Elle vient en appui aux acteurs publics mais travaille également en partenariat étroit avec les acteurs socio-économiques. Elle a aussi vocation à aller à la rencontre du public pour mobiliser les citoyens en faveur de la biodiversité.

<https://www.afbiodiversite.fr/>



Unis-Cité est une association créée en 1995 pour proposer aux jeunes français de s'engager pour une période de leur vie en faveur de l'intérêt général, à proximité de chez eux. Un engagement nommé, le « Service Civique ». Unis-Cité s'est donné pour mission « **qu'il devienne naturel en France que tous les jeunes, quels que soient leur origine sociale et leur niveau de formation, consacrent une étape de leur vie à la collectivité, et que cet engagement, temps de construction de soi et d'ouverture aux autres, soit une expérience de mixité sociale** ».

<https://www.uniscite.fr/>



Le Syndicat du Bassin de l'Ouche a pour objet d'intervenir sur les cours d'eau non domaniaux dans le cadre de l'intérêt général des usagers du bassin de l'Ouche et de ses affluents et dans un objectif de développement durable. Il assure la mise en œuvre du SAGE et du Contrat de bassin, la réalisation d'étude sur l'ouche et ses affluents et assure la maîtrise d'ouvrage pour les travaux d'intérêt général destinés à l'aménagement, la restauration et l'entretien des cours d'eaux

<http://ouche.fr/>



Les alligators est un club de canoë kayak multi-activités basé à Sainte Marie sur ouche

<http://canoe-kayak-alligators.org/>



Sainte-Marie-sur-Ouche est une petite commune de côte d'Or (21) de quelques centaines d'habitants à caractère rural. Située sur les bords de l'Ouche, il fait bon vivre dans cette commune.

<http://www.saintemariesurouche.fr/>



L'association Saint Laurent de la commune de Mesmont est une association de vie de village dont l'objectif est l'organisation d'évènements pour les habitants de la commune et alentours, permettant aux gens de se retrouver et de passer d'agréables moments